

## NEUFONT

BULLETIN D'INSCRIPTION:

*A remplir par le responsable légal et à retourner*

### ■ Enfant

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE (Age) :

ADRESSE :

Semaine du 22 au 26 Juillet.

■ Niveau de l'enfant : *Test Anti panique OBLIGATOIRE* *(Sauf pour J'apprends à nager)*

■ Problème de santé de l'enfant : *Informez l'éducateur sportif*

Diabolo  Asthmatique  Diabétique  Epileptique  Allergie

Autres  Précisez :

### ■ Les parents ou responsables légaux

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

NOM : .....

NOM : .....

PRENOM : .....

PRENOM : .....

TEL : \_ \_ \_ \_ \_

TEL : \_ \_ \_ \_ \_

EMAIL : .....

EMAIL : .....

### ■ Personne à contacter en cas d'urgence

NOM : .....

PRENOM : .....

Tél : \_ \_ \_ \_ \_

ADRESSE: .....

CODE POSTAL : \_ \_ \_ \_

### ■ Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) (Nom du représentant légal) : .....

Adresse : .....

.....

Nom et prénom de l'enfant : .....

### **Autorise,**

1/ Mon enfant à pratiquer des activités sportives

2/ Le Grand Périgueux à faire hospitaliser mon enfant en cas de besoin

3/ La prise en charge de mon enfant, qui s'effectue **devant le poste de secours au lac de Neufont (10h)** et un retour, toujours devant le poste de secours à **16h30**.

4/L'éducateur à **exclure temporairement ou définitivement un enfant, si le comportement de celui-ci perturbe le fonctionnement du stage ou du groupe.**

En dehors de ces modalités, le service des Piscines Sport et Loisir du Grand Périgueux décline toute responsabilité.

### **■ Droit à l'image**

**En inscrivant mon enfant à l'« Aqua sport », j'autorise** le service des piscines du Grand Périgueux à photographier et filmer mon enfant dans le cadre des différentes activités organisées.

*Vous acceptez l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image de votre enfant dans le cadre de la promotion de la piscine notamment sur le site internet du Grand Périgueux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés par le service.*

### **■ Tenues vestimentaires OBLIGATOIRES**

- Tee-shirt (manche courte)
- short ou survêtement
- **chaussures de sport**
- **casquette**
- maillot de bain
- serviette de bain
- crème solaire et bouteille d'eau
- **pièce de 1 € ou jeton pour les cabines/vestiaires**

■ **Règlement Aqua Sport :**

**ACCUEIL DES ENFANTS**

**L'accueil des enfants inscrits, pour la semaine Aqua sport, se fera devant le poste de secours du lac de Neufont, du lundi au vendredi, à partir de 10h.**

Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants inscrits et enregistrés sur les listes pourront assister à la séance. **L'encadrement et la responsabilité des éducateurs du Grand Périgueux prendront fin à 16h30**, du lundi au vendredi.

**RESPONSABILITE**

**Le Grand Périgueux est responsable des enfants inscrits** pour la semaine de stage, sur la période d'accueil mentionnée sur le programme. Le dossier doit être remis complet et contenir des informations exactes, afin de valider l'inscription.

**La prise en charge débute à 10h**, devant le poste de secours du lac de Neufont, une fois l'enfant noté sur la feuille de présence.

**La fin de prise en charge est programmée à 16h30**, devant le poste de secours du lac de Neufont, après que l'enfant se soit fait noté sur la feuille de départ.

**Un comportement inapproprié**, lors du stage ou de la baignade, **pourra avoir des répercussions sur la semaine de stage sportif** et entraîner une exclusion du jeune, si nécessaire, sans pouvoir demander de remboursement.

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature du représentant légal (**précédée de la mention « lu et approuvé »**) :

**ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET  
AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**  
(accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R.227-13 et arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation.

Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire

Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012).

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises : (cocher les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres (Attention : 50 mètres pour les plus de seize ans qui pratiqueront une activité voile)

Résultat du test :  **satisfaisant**  **non satisfaisant**

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

Numéro de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :